

Rabat, 3 mars 2012

## Communiqué de presse

### Renouvellement des instances du CES

Conformément à son règlement intérieur, le Conseil Economique et Social a procédé à l'élection annuelle de son bureau. Le nouveau bureau est ainsi composé, en plus de son Président par :

- Les représentants des cinq catégories qui composent le Conseil, élus par l'Assemblée Générale du 23 février 2012. Il s'agit de Mme Hakima Himmich, représentante de la catégorie des experts et de Messieurs Mohamed Dahmani, représentant la catégorie des Syndicats, Ahmed Ouayach, représentant la catégorie des organisations et associations professionnelles, Mohamed Gaouzi représentant la catégorie des Organisations et Associations œuvrant dans les domaines de l'économie sociale et de l'activité associative, et Khalid Cheddadi, représentant la catégorie Membres es-qualité.
- Les Présidents des 6 commissions permanentes du Conseil, élus par les membres de ces commissions le 2 mars 2012. Il s'agit de Mr Rahhou Ahmed, Président de la commission des affaires économiques et des projets stratégiques, Mr Alaoui Mohamed, Président de la commission des affaires de la formation, de l'emploi et des politiques sectorielles, Mme Zaoui Zahra, Présidente de la commission des affaires sociales et de la solidarité, Mr Bensami khalil, Président de la commission des affaires de l'environnement et du développement régional, Mr Abbadi Ahmed, Président de la commission des affaires culturelles et des nouvelles technologies, Mr Lahcen Oulhaj, Président de la commission d'analyse de la conjoncture économique et sociale.

Les commissions permanentes ont également élu leurs rapporteurs. Il s'agit respectivement de Messieurs Bachir Mohamed Rachdi, Moncef Kettani, Abdelmaksoud Rachdi, Mohamed Chahbouni, Madame Latifa Benwakrim et Monsieur Abdessamad Merimi.